



Les résultats de l'exercice financier 2002-2003 indiquent que le CRIQ a connu une année difficile au chapitre des produits provenant des entreprises. De fait, cet exercice est témoin du ralentissement qui a affecté les industries dans les secteurs de la transformation du bois et de l'aéronautique où nous sommes particulièrement actifs.

L'effet de la conjoncture n'est pas le seul facteur qui a eu une incidence sur nos résultats 2002-2003. À la suite des transferts de nombreuses technologies en phase de commercialisation, le CRIQ passe aussi une période d'attente entre l'achèvement de projets importants et le lancement de nouveaux projets. La combinaison de ces deux situations a ralenti l'élan que nous souhaitons donner à nos activités inscrites dans notre Plan stratégique 2002-2005, déposé au gouvernement du Québec en juin 2002.

### **STRATÉGIES D'INTERVENTION**

Conscients des attentes signifiées par les instances gouvernementales ainsi que de celles manifestées par le secteur privé, nous avons tout de même mis en œuvre de nouvelles stratégies d'intervention auprès des partenaires et des clients. Entre autres :

- Le CRIQ est un partenaire actif au sein du consortium FOR@C, lancé cette année, qui se consacre à l'étude et au développement des applications électroniques pour faciliter la chaîne d'approvisionnement dans l'industrie forestière et accroître la compétitivité des partenaires concernés.
- Le CRIQ a participé à la mise sur pied et est maintenant partenaire de la chaire sur les bois d'ingénierie structuraux et d'apparence de l'Université Laval. Cette chaire, à laquelle Forintek Canada Corp. est aussi associée, se consacre à l'optimisation du secteur de la transformation secondaire du bois. Elle servira, entre autres, d'assise pour effectuer des recherches sur le prototype de détection de défauts et d'optimisation du bois conçu par le CRIQ.
- Le CRIQ a réalisé de nombreuses interventions de recherche avec des intervenants de plusieurs secteurs dont ceux du papier, de la première transformation des métaux, des produits électroniques, du caoutchouc et du plastique.
- Le CRIQ a consolidé sa collaboration avec son partenaire de commercialisation Intellium technologies inc. dans plusieurs dossiers de développement pour favoriser une plus large diffusion.

## **EXPLOITATION**

Dans le contexte où le CRIQ a connu une baisse au niveau des produits, il est important de souligner l'excellente performance de nos directions qui offrent les services de normalisation et d'essais aux entreprises. Elles ont atteint leurs objectifs et leurs résultats confirment la nécessité de continuer et même d'augmenter notre rôle de soutien afin d'élargir la gamme des services que nous offrons aux entreprises québécoises.

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons procédé à la réorganisation de la Direction de l'Information industrielle et technologique et de la Banque d'information industrielle.

Afin de répondre aux orientations du ministère de l'Industrie et du Commerce (maintenant le ministère du Développement économique et régional) et de permettre aux entreprises québécoises de pouvoir évaluer leur position sur les marchés, la Direction de l'Information industrielle et technologique consacre maintenant ses activités et ses services à la mise en place de trois différents types de réseaux de veille dans les secteurs de la foresterie, des équipements de transport et de la plâtrerie.

D'autre part, nous avons raffermi notre structure organisationnelle en créant une Vice-présidence au partenariat et au développement des marchés. Outre le mandat d'intensifier le développement des opportunités d'affaires et notre collaboration avec les intervenants de l'industrie en recherche et développement, elle doit se consacrer à améliorer notre visibilité et à augmenter de façon sensible nos efforts de mise en marché auprès de nos clientèles.

## **INDICE DE SATISFACTION EXCEPTIONNEL**

Il faut souligner que les indices de satisfaction de notre clientèle continuent de témoigner de leur haute appréciation envers notre travail. Ainsi, nos dernières données indiquent, entre autres, que la proportion de nos clients « très satisfaits » a augmenté de 25 % par rapport à l'an dernier. Précisons aussi que le taux de satisfaction général est de 97,6 %.

## **GESTION ET CONTRÔLE**

Nous entendons poursuivre l'amélioration de nos pratiques de gestion de projets en concentrant nos efforts sur des mesures plus efficaces pour contrôler les échéanciers et les coûts. Ceci, bien entendu, tout en maintenant la qualité de nos interventions et de nos services.

Nous désirons également procéder à une réaffectation de nos budgets de recherche selon un modèle pondéré favorisant la pleine utilisation de nos expertises. Le modèle souhaitable serait de 50 % pour les nouvelles applications technologiques maîtrisées, 25 % pour l'amélioration des applications existantes et 25 % pour le développement de nouvelles technologies.

## **LES RÉSULTATS**

Les produits de l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 se sont établis à 32 M\$ comparativement à 33,6 M\$ pour l'exercice financier précédent. Cette diminution s'explique par la baisse des produits de 2 M\$ provenant des entreprises et des organisations qui ont atteint 14,1 M\$ en 2002-2003, en regard de 16,1 M\$ en 2001-2002. Les produits des mandats gouvernementaux ont atteint 17,9 M\$, ce qui représente une hausse de 400 000 \$ en comparaison des 17,5 M\$ obtenus lors de l'exercice précédent.

En 2002-2003, les charges ont totalisé 37,6 M\$ et, au cours de l'exercice précédent, elles s'étaient établies à 34,6 M\$. Cette augmentation de 3 M\$ provient principalement des coûts directs sur projets et des frais de réorganisation.

Il en résulte une perte avant les résultats excluant notre quote-part dans la société Intellium technologies inc. de 5,6 M\$.

La quote-part dans les résultats d'Intellium amène une perte additionnelle de 1,4 M\$. Ainsi, la perte, avant la contribution du gouvernement du Québec, est de 7 M\$.

Mentionnons qu'Intellium est la société en démarrage chargée de la commercialisation des technologies développées par le CRIQ et que nous en sommes actionnaires en parts égales avec le Fonds de solidarité du Québec. En 2002-2003, Intellium en était seulement à sa deuxième année d'exploitation. Ainsi, les produits d'exploitation ont donc été relativement peu importants en regard des charges.

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, le gouvernement du Québec a effectué une contribution au montant de 5 771 337 \$ pour couvrir la totalité du déficit accumulé au 31 mars 2002. Cette contribution a été inscrite aux résultats de l'exercice financier 2002-2003 réduisant ainsi la perte nette de l'exercice à 1,2 M\$.

## PERSPECTIVES

Comme nous l'indiquions dans notre plan stratégique déposé l'année dernière, les PME du Québec devront bientôt relever d'énormes enjeux. L'un d'eux est l'écart de productivité significatif des PME québécoises par rapport à ses voisins frontaliers. Et comme ces écarts sont souvent dus à la piètre performance des procédés, à des équipements désuets ou à des pratiques de gestion à renouveler, il y a tout lieu de croire que des investissements majeurs sont à prévoir. Ce constat, ajouté à la récente remontée du dollar canadien face à la devise américaine, relance l'urgence d'une action concertée et vigoureuse.

En ce sens, le CRIQ doit développer ses expertises. Il considère, entre autres, nécessaire de poursuivre le développement et l'optimisation de systèmes d'inspection et de détection de défauts dans le secteur de la première et de la deuxième transformation du bois et dans celui de la première transformation des métaux à l'aide de la vision artificielle et de capteurs optiques. Il entend aussi intégrer des systèmes d'intelligence artificielle à des capteurs optiques de détection, de caractérisation ou d'optimisation pour des procédés industriels. Le CRIQ désire aussi faire progresser les outils-robots affectés à des tâches spécifiques ainsi que les technologies permettant la manipulation de produits ou de matières non standards. Enfin, le CRIQ maintiendra ses efforts en valorisation de la biomasse et en extraction sélective à partir de biomasses végétales ou animales.

Notre apport au développement de nouvelles technologies, de nouvelles applications technologiques ou encore de nouvelles manières d'envisager l'évolution d'une entreprise est on ne peut plus significatif. Rappelons seulement qu'en matière de recherche et développement, le CRIQ a fait des percées majeures dans le développement d'équipements et de procédés tant au niveau national qu'international.

4

## CONCLUSION

Depuis près de 35 ans, le CRIQ occupe une position stratégique pour jouer le rôle d'élément propulseur de cette relance. Pour ce faire, il doit se donner comme objectif de devenir le meilleur gestionnaire de projets en recherche et développement au Québec. Il doit continuer d'aider les entreprises dans leurs efforts d'exportation en leur permettant de bien connaître leurs marchés grâce à des services de veille concurrentielle, de normalisation et de certification de produits. Il doit aussi permettre aux entreprises d'augmenter leur productivité et de réduire leurs coûts en investissant dans des technologies de fabrication de pointe et en améliorant leurs équipements.

En terminant, j'aimerais remercier les membres de la direction et du conseil d'administration pour leur appui et leur disponibilité. Je salue également les efforts de tous les membres de l'équipe du CRIQ qui réussissent année après année à livrer la marchandise dans des conditions parfois difficiles. Enfin, bravo aux équipes qui travaillent dans les secteurs de la normalisation et des essais pour les excellents résultats obtenus.



Serge Guérin  
Président-directeur général

RÉSULTATS AU 31 MARS EN MILLIERS DE DOLLARS

2003 2002 2001 2000 1999

PRODUITS

Produits par secteurs d'activités

Recherche et développement	15 526	16 183	14 281	12 243	14 358
Services	15 567	16 373	16 962	11 830	13 597
	31 093	32 556	31 243	24 073	27 955
Autres revenus	971	1 005	1 020	1 008	1 012
	32 064	33 561	32 263	25 081	28 967

Produits par clientèle

Entreprises et organisations	14 135	16 061	15 263	17 082	18 977
Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche					
Mission recherche	9 929	9 500	9 000	-	-
Mission économie	8 000	8 000	8 000	7 999	9 990
	32 064	33 561	32 263	25 081	28 967

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	20 950	20 497	18 998	17 984	18 781
Autres charges	16 690	14 135	14 261	15 266	18 600
	37 640	34 632	33 259	33 250	37 381

PERTE NETTE

Perte avant éléments suivants	(5 576)	(1 071)	(996)	(8 169)	(8 414)
Quote-part des résultats de la société satellite	(1 431)	(1 026)	(207)	-	-
Gain (perte) lié (e) à la commercialisation	-	-	572	(1 062)	-
Contribution du gouvernement du Québec	5 771	-	-	-	-
<b>Perte nette</b>	<b>(1 236)</b>	<b>(2 097)</b>	<b>(631)</b>	<b>(9 231)</b>	<b>(8 414)</b>

**FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL AU 31 MARS EN MILLIERS DE \$**      2003      2002      2001      2000      1999

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL EN % DES CHARGES      63,8 %      55,0 %      53,8 %      48,6 %      49,2 %

Produits - MFER	17 929	17 500	17 000	7 999	9 990
Prise en charge de la perte par le gouvernement du Québec	1 236	2 097	996	8 169	8 414
Contribution du gouvernement du Québec	5 771	-	-	-	-
<b>Financement gouvernemental</b>	<b>24 936</b>	<b>19 597</b>	<b>17 996</b>	<b>16 168</b>	<b>18 404</b>
Charges d'exploitation	37 640	34 632	33 259	33 250	37 381
Quote-part des résultats de la société satellite	1 431	1 026	207	-	-
<b>Charges</b>	<b>39 071</b>	<b>35 658</b>	<b>33 466</b>	<b>33 250</b>	<b>37 381</b>

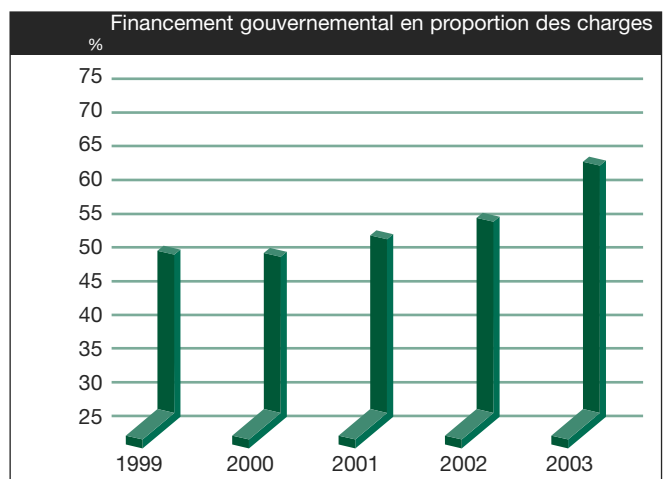
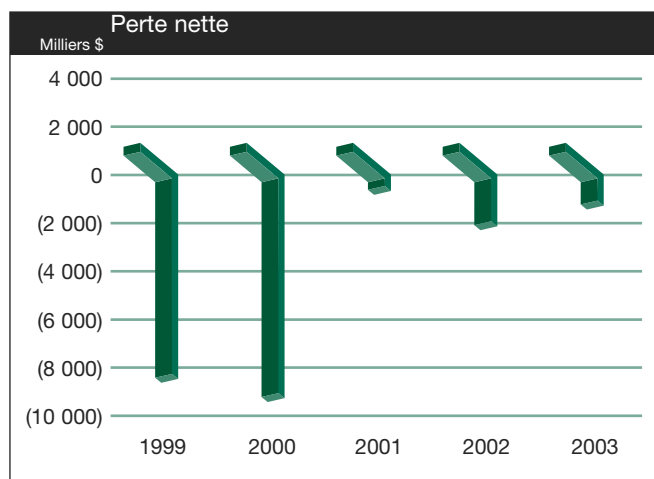
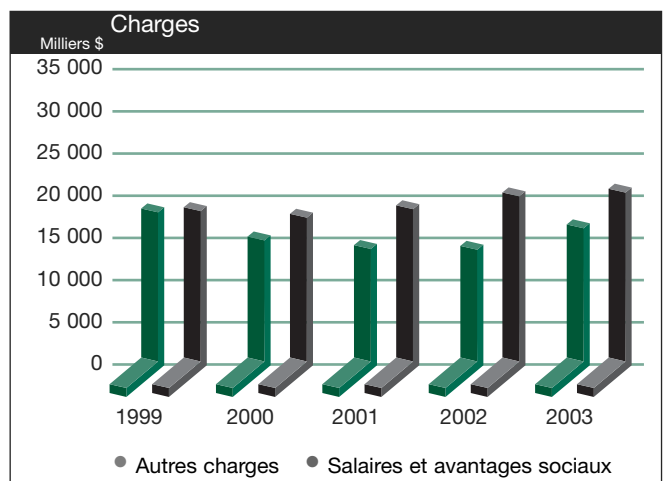
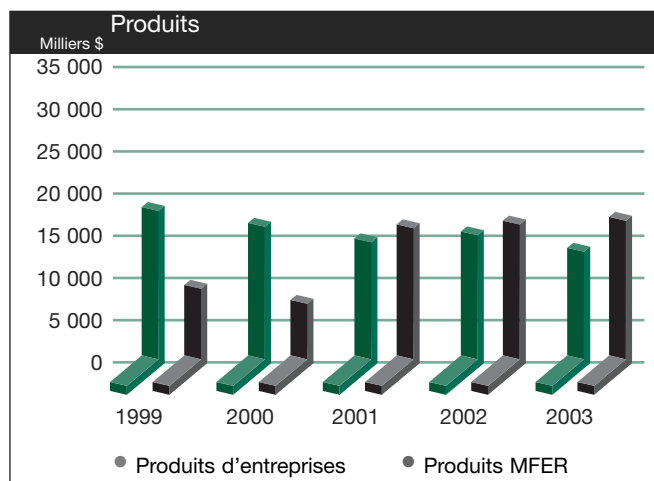
**PERSOINNEL AU 31 MARS**      2003      2002      2001      2000      1999

EFFECTIF TOTAL      302      320      327      337      319

Directions - exploitation	237	251	249	258	240
Directions - services corporatifs	65	69	78	79	79

**ACTIVITÉS AVEC LES ENTREPRISES AU 31 MARS**      2003      2002      2001      2000      1999

% de PME (moins de 250 employés)      83 %      82 %      80 %      81 %      86 %





## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et des jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et aux règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification ainsi que l'expression de son opinion.



Serge Guérin  
Président-directeur général



Lionel Vézina  
Vice-président, Finances et Administration

Québec, le 6 juin 2003



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

20

Au Ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2003, l'état des résultats et du déficit ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 6 juin 2003

# RÉSULTATS ET DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
<b>PRODUITS</b>		
Projets		
Recherche et développement	15 526 177 \$	16 183 424 \$
Services	15 566 332	16 372 842
Autres produits	971 279	1 004 670
	32 063 788	33 560 936
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	20 950 346	20 496 749
Coûts directs sur projets	6 700 350	4 834 613
Frais d'occupation	2 844 213	2 826 328
Frais de fonctionnement	3 048 140	3 224 044
Indemnités de départ	1 473 980	335 608
Intérêts bancaires	519 389	738 115
Amortissement des immobilisations	2 103 864	2 176 599
	37 640 282	34 632 056
PERTE AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	(5 576 494)	(1 071 120)
Quote-part des résultats de la société satellite	(1 430 880)	(1 026 194)
Contribution du gouvernement du Québec (note 12)	5 771 337	-
PERTE NETTE	(1 236 037)	(2 097 314)
DÉFICIT AU DÉBUT	(5 771 337)	(3 674 023)
DÉFICIT À LA FIN	(7 007 374) \$	(5 771 337) \$



# BILAN

AU 31 MARS 2003

2003

2002

## ACTIF

### À court terme

Débiteurs (note 3)	12 079 874 \$	6 389 740 \$
Travaux en cours	3 250 365	3 985 683
Frais payés d'avance	365 038	343 939
Stocks (note 4)	1 087 697	1 639 302
	16 782 974	12 358 664

### À long terme

Créances à long terme (note 5)	775 213	837 087
Placements (note 6)	7 335 581	8 715 680
Immobilisations (note 7)	18 561 075	18 678 938
	26 671 869	28 231 705
	43 454 843 \$	40 590 369 \$

## PASSIF

### À court terme

Découvert bancaire	7 353 143 \$	3 268 593 \$
Emprunt bancaire (note 8)	3 882 000	3 908 920
Créditeurs et frais courus (note 9)	7 876 176	7 132 969
Revenus reportés	750 623	1 858 681
Versement sur la dette à long terme (note 10)	5 893 780	5 673 159
	25 755 722	21 842 322

### À long terme

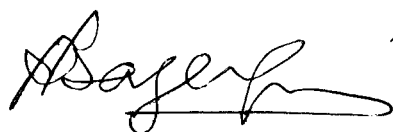
Dette à long terme (note 10)	232 355	45 244
------------------------------	---------	--------

## AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Capital-actions (note 11)	24 474 140	24 474 140
Déficit (note 12)	(7 007 374)	(5 771 337)
	17 466 766	18 702 803
	43 454 843 \$	40 590 369 \$

## ÉVENTUALITÉS (NOTE 13)

Pour le conseil d'administration



André Bazergui Ph.D.



Serge Guérin



# FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(1 236 037) \$	(2 097 314) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	2 103 864	2 176 599
Gain sur aliénation de placements	(52 648)	-
Perte de valeur d'autres placements	-	16 215
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations	55 295	(31 006)
Intérêts capitalisés à l'avance du ministère des Finances	219 486	258 185
Quote-part des résultats de la société satellite	1 430 880	1 026 194
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 14)	(4 798 008)	(3 051 364)
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation</b>	<b>(2 277 168)</b>	<b>(1 702 491)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Avances salariales aux employés	-	(703 496)
Remboursement des avances salariales aux employés	61 356	46 728
Créances à long terme	(26 840)	(11 740)
Remboursement des prêts aux employés	36 205	48 352
Acquisitions de placements	(279 000)	-
Produits d'aliénation de placements	280 867	-
Acquisitions d'immobilisations (note 14)	(2 046 481)	(1 646 995)
Produits d'aliénation d'immobilisations	5 185	190 478
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement</b>	<b>(1 968 708)</b>	<b>(2 076 673)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Billet à payer au ministère des Finances	200 000	-
Emprunt bancaire	(26 920)	(44 840)
Remboursement de la dette à long terme	(11 754)	(9 001)
<b>Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de financement</b>	<b>161 326</b>	<b>(53 841)</b>
Variation du découvert bancaire	(4 084 550)	(3 833 005)
(Découvert bancaire) encaisse au début	(3 268 593)	564 412
<b>Découvert bancaire à la fin</b>	<b>(7 353 143) \$</b>	<b>(3 268 593) \$</b>

## 1. CONSTITUTION ET OBJETS

En date du 30 juin 1997, la loi constitutive du Centre de recherche industrielle du Québec a été remplacée (L.R.Q., chapitre 8.1) pour lui permettre de continuer son existence comme personne morale de droit public dotée d'un fonds social. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances. Le Centre a pour objets de concevoir, développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Centre ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

### Travaux en cours

Les travaux en cours sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale de la facturation de la main-d'œuvre et des achats. Lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte au cours de l'exercice.

### Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

### Placements

Le Centre comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice lui permet d'être en mesure d'exercer à l'égard de cette société satellite une influence notable sur les décisions financières et administratives.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Toute baisse durable de valeur est diminuée de la valeur comptable des placements.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Communauté urbaine de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficiaire. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Bâtiments	5 % et 8 %
Mobilier et équipement	15 %, 20 % et 40 %
Équipement informatique et logiciel	25 % et 30 %
Matériel roulant	30 %

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 8 ans.

Les acquisitions de matériel et d'équipement reliés directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

### Revenus reportés

Les revenus reportés sont constitués des montants facturés pour des services non rendus et de dépôts de clients encaissés d'avance, conformément aux ententes contractuelles.

### Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

### 3. DÉBITEURS

	2003	2002
Clients	4 060 409 \$	4 232 699 \$
Ministère de l'Industrie et du Commerce	666 300	2 000 006
Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche	7 329 977	-
Avance à une société en commandite	-	125 000
Prêts aux employés	23 188	32 035
	12 079 874 \$	6 389 740 \$

### 4. STOCKS

	2003	2002
Stocks de pièces et de fournitures	243 312 \$	403 146 \$
Stocks de produits	844 386	1 236 156
	1 087 697 \$	1 639 302 \$

### 5. CRÉANCES À LONG TERME

	2003	2002
Prêt aux employés (*)	27 989 \$	62 354 \$
Autres créances (**)	75 000	150 000
Effet à recevoir de la société satellite (***)	100 000	-
Avance salariale aux employés (****)	595 412	656 768
	798 401	869 122
Portion à court terme	(23 188)	(32 035)
	775 213 \$	837 087 \$

(\*) Ce montant représente des prêts sans intérêt et remboursables sur trois ans pour l'achat d'ordinateurs dans le cadre d'un programme approuvé par le conseil d'administration du Centre.

(\*\*) Créance d'un client, échéant le 2 août 2004, sans intérêt.

(\*\*\*) Effet à recevoir de la société satellite, sans intérêt, encaissable à la vente des trois premières unités de la technologie « Robot de découpe »

(\*\*\*\*) Une avance équivalente à deux semaines de salaire a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

### 6. PLACEMENTS

	2003	2002
Placement dans une société satellite : 471 510 actions de catégorie « B » de Intellium technologies inc., votantes (participation de 50%), et participantes (471 510 actions en 2002)	4 715 100 \$	4 715 100 \$
Quote-part des résultats de la société	(1 233 539)	(207 345)
Solde au début de l'exercice	3 481 561	4 507 755
Acquisition de participations (28 490 actions)	284 900	-
Quote-part des résultats de l'exercice	(1 430 880)	(1 026 194)
Solde à la fin de l'exercice	2 335 581	3 481 561
500 000 actions de catégorie « C » de Intellium technologies inc., non votantes ni participantes, rachetables	5 000 000	5 000 000
	7 335 581	8 481 561
Autres placements	-	234 119
	7 335 581 \$	8 715 680 \$

Au cours de l'exercice, le Centre a acquis de deux sociétés en commandite maintenant dissoutes, 100 % de la propriété intellectuelle liée à deux technologies, à savoir celles du « robot de découpe » et du « classeur de copeaux ».

La technologie liée au robot de découpe fut cédée à Intellium technologies inc. en échange d'un versement en argent de 130 480 \$ et de 27 900 actions de catégorie « B » de la société d'une valeur de 279 000 \$ pour une considération totale de 409 480 \$. La technologie développée par le Centre, relativement à des crochets rétractables utilisés avec le robot de découpe, a également été transférée à Intellium technologies inc. en échange d'un billet à recevoir de 100 000 \$.

Enfin, la technologie liée au classeur de copeaux fut cédée à Intellium technologies inc. en échange de 590 actions de catégorie « B » de la société pour une considération totale de 5 900 \$.

## 7. IMMOBILISATIONS

	2003		2002	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains (*)	1 262 235 \$	- \$	1 262 235 \$	1 262 235 \$
Bâtiments (*)	20 740 400	12 275 440	8 464 960	8 716 929
Mobilier et équipement	19 111 014	14 151 205	4 959 809	4 503 171
Équipement informatique et logiciel	10 363 638	8 544 132	1 819 506	1 849 909
Matériel roulant	258 309	166 948	91 361	123 802
	51 735 596	35 137 725	16 597 871	16 456 046
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	2 677 463	714 259	1 963 204	2 222 892
	54 413 059 \$	35 851 984 \$	18 561 075 \$	18 678 938 \$

(\*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Communauté urbaine de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 839 248 \$ au 31 mars 2003 (2002 : 869 248 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

## 8. EMPRUNT BANCAIRE

Le montant maximal autorisé de l'emprunt bancaire est de 4 millions de dollars. Il porte intérêt au taux fixe de 3,04 % jusqu'au 8 janvier 2004. Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 109 202 \$ (2002 : 156 376 \$).

## 9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2003	2002
Fournisseurs et autres frais courus	2 632 281 \$	2 716 577 \$
Salaires et avantages sociaux	2 628 351	2 195 109
Provision pour vacances gagnées	2 099 964	2 102 398
Indemnités de départ	515 580	118 885
	7 876 176 \$	7 132 969 \$

## 10. DETTE À LONG TERME

	2003	2002
Avance du ministère des Finances	5 880 890 \$	5 661 404 \$
Billet à payer au ministère des Finances, taux fixe de 3,30 %, sans modalité de remboursement définie, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2003	200 000	-
Emprunt au taux fixe de 9,25 %, remboursable en 60 versements mensuels de 1 378 \$ et échéant en mai 2006	45 245	56 999
	6 126 135	5 718 403
Portion échéant à moins d'un an	(5 893 780)	(5 673 159)
	232 355 \$	45 244 \$

L'avance du ministère des Finances, portant intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada, est remboursable en totalité à son échéance du 31 mars 2004. Les intérêts sont payables au rythme des entrées de fonds provenant des dividendes versés par sa société satellite et, au plus tard, à la date d'échéance de l'avance.

Le billet à payer au ministère des Finances sera converti en dette à long terme le 1<sup>er</sup> octobre 2003, aux termes et conditions définis alors par le ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette à long terme au cours des quatre prochains exercices, se détaillent comme suit :

2004 :	5 893 780 \$
2005 :	14 133
2006 :	15 497
2007 :	2 725

## 11. CAPITAL-ACTIONS

	2003	2002
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
244 741 actions	24 474 140 \$	24 474 140 \$

## 12. DÉFICIT

Par son décret daté du 29 mars 2000, le gouvernement du Québec autorisait le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie à verser au Centre une aide financière de 7,5 millions de dollars pour l'exercice financier 1999-2000. Cette aide a été inscrite au surplus d'apport et virée par la suite au déficit.

Par son décret du 12 juin 2002, le gouvernement du Québec autorisait le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie à verser au Centre un montant de 5 370 023 \$ afin d'assumer les éléments suivants, soit 3 674 023 \$ pour le déficit accumulé au 31 mars 2001 et 1 696 000 \$ pour couvrir une partie de la perte de l'exercice se terminant le 31 mars 2002. Le montant de 5 370 023 \$ a été inscrit aux résultats de l'exercice à titre de contribution du gouvernement du Québec.

Enfin, par son décret du 31 mars 2003, le gouvernement du Québec autorisait le ministère des Finances, de l'Économie

et de la Recherche à verser au Centre un montant de 3 329 977 \$ afin de couvrir le solde de la perte de l'exercice terminé le 31 mars 2002 (401 314 \$) et pour réduire de 2 928 663 \$ les pertes enregistrées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2002. Du montant de 3 329 977 \$, 401 314 \$ a été inscrit aux résultats à titre de contribution du gouvernement du Québec et 2 928 663 \$ à titre de revenus de recherche et de développement.

## 13. ÉVENTUALITÉS

Des réclamations s'élevant à 21 000 \$ ont été signifiées au Centre. Selon l'opinion du Centre, aucun passif important ne peut en résulter et aucune provision pour pertes éventuelles n'est comptabilisée.

## 14. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaillent comme suit :

	2003	2002
Variation des		
Débiteurs	(5 698 981) \$	727 489 \$
Travaux en cours	735 318	(1 123 116)
Stocks	551 605	(328 872)
Frais payés d'avance	(21 099)	87 498
Créditeurs et frais courus	743 207	(2 599 193)
Revenus reportés	(1 108 058)	184 830
	(4 798 008) \$	(3 051 364) \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises à un coût total de 2 046 481 \$ (2002 : 1 712 995 \$ dont 66 000 \$ ont été financés par le vendeur).

Les intérêts versés durant l'exercice s'élèvent à 284 402 \$ (2002 : 423 300 \$).

## 15. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations du Centre, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 693 123 \$ (2002 : 647 560 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

## 16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, le Centre a effectué les transactions suivantes avec :

	2003	2002
Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche :		
Mission – Finances		
Débiteurs	7 329 977 \$	- \$
Emprunt	200 000	-
Intérêts capitalisés	219 486	258 185
Mission - Économie		
Débiteurs	666 300	2 000 006
Travaux exécutés	8 000 000	8 000 000
Mission - Recherche		
Travaux exécutés	9 928 661	9 500 000
Intellium technologies inc.		
Débiteurs	12 791	89 277
Travaux en cours	51 306	-
Placements	279 000	-
Créditeurs	-	60 649
Produits - projets	549 766 \$	487 715 \$

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme de la Société :

	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste Valeur
Actifs financiers :				
Créances à				
long terme	798 401 \$	- \$	869 122 \$	- \$
Placements à				
long terme	7 335 581	-	8 715 680	-
	8 133 982 \$ <sup>(1)</sup>	- \$	9 584 802 \$	- \$
Dettes à long				
terme (incluant				
la portion à				
court terme)	6 126 135 \$	6 095 622 \$	5 718 403 \$	5 676 509 \$

<sup>(1)</sup> La juste valeur de ces instruments financiers ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable compte tenu de l'absence de marchés pour ce type d'actifs.

### Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit du Centre correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

## 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.